



COMMISSION AUDIOVISUELLE

En Nouvelle -Calédonie

Réunion du 3 octobre 2007

ORDRE DU JOUR

1. LES SORTIES
2. LES REUNIONS
3. LE STAGE PHOTOGRAPHIQUE
4. QUESTIONS DIVERSES

1. Les sorties

Inscriptions et fiabilité : Ronan soulève le problème de la fiabilité des inscriptions par rapport aux engagements pris avec les prestataires de nos sorties.

A l'unanimité, les plongeurs présents confirment la nécessité d'une inscription « suffisamment » à l'avance et fiabilisée par l'établissement du chèque correspondant. Il ne faut pas accepter d'exception et nous convenons d'une date limite d'inscription d'une quinzaine de jours avant la sortie éventuellement modulée au coup par coup. Alain se charge de la récupération des chèques y compris à son domicile (appt B702, résidence Langton, 42 rue du maréchal Juin, 2407053).

La prochaine sortie est programmée **le 28 octobre avec T. Oche au prix de 6500 F** : date limite des inscriptions avec dépôt du chèque, le lundi 15 octobre 18 heures. Ronan se charge du contact et de la réservation.

Avec la commission bio : Ayant des centres d'intérêts commun avec cette commission, il est convenu de coupler certaines sorties. Cette « fusion » permettrait en outre d'augmenter significativement le nombre de plongeurs et pouvoir éventuellement négocier le lieu de plongée avec les prestataires.

→ Sachant qu'ils sont eux aussi demandeurs, la difficulté semble n'être qu'organisationnelle. Contact est pris avec Cédric pour tenter une mise en place dès la prochaine sortie.

2. Les réunions

Le nombre de participants aux réunions est relativement réduit ces derniers temps (env. 7 personnes) ; La question se pose de comment fidéliser les passionnés d'images sous-marine ; ceci provenant en partie du fait que le lieu de réunion (CTOS) n'est franchement pas très convivial. A nous de :

- **proposer un autre lieu de réunion** (à notre domicile par exemple) en tournant chez les différents participants et en les agrémentant d'un « pot ».
- **proposer des thèmes plus précis.**

Commentaires sur les photos prises, cours de perfectionnement sur tel ou tel programme (traitement photographique, complément de gestion, formats d'enregistrement...) et apports gastronomiques pourraient inciter un peu plus les membres aux réunions.

3. Le stage photographique

Aux propositions déjà présentées lors de la dernière réunion, Matthieu ajoute la solution proposée par Abyss plongée : plongées décentralisées à Koumac (7500 F par jour pour 2 plongées pour 6 jours), logement et nourriture au Monitel de Koumac (6500 F pour 3 plongeurs par nuit auquel il faut ajouter la nourriture soit environ 6000 F par jour et par personne pour 7 jours).

Chacun doit réfléchir aux différentes solutions et éventuellement en proposer d'autres : le choix définitif sera arrêté lors de la prochaine réunion.

→ A ce sujet, Didier s'est engagé à prospecter auprès du club de plongée de Kunié et nous faire une

proposition (honnête, ça va s'en dire ;-) au cours de la prochaine réunion.

Matthieu présente la lettre de demande d'un tel stage auprès de la Commission nationale et précise son accueil favorable tant par Fred DiMeglio que par Jean-Lou Ferreti les deux formateurs potentiels.

Leur objectif est de former des moniteurs pouvant diffuser l'information en Nouvelle Calédonie.

Pour répondre aux inquiétudes de certains et mieux préparer une telle formation, un certain nombre de plongeurs sont prêts à travailler sur les fiches pédagogiques disponibles sur un CD donné par Jean-Lou Ferreti à Matthieu. Alain peut mettre une copie à disposition des plongeurs s'inscrivant au stage.

4. Questions diverses

Certificats médicaux : rappel sera fait auprès des plongeurs dont le certificat médical arrive à expiration.

Revue photographique : trois exemplaires de la revue « Aquamonde » sont à la disposition des plongeurs : ne pourrait choisir d'y abonner la commission locale ?

→ **Ce point sera revu une dernière fois au cours de la prochaine réunion.**

Assemblée de FFESSEM-NC : lors de la réunion annuelle du mois de novembre chaque commission doit présenter son bilan de l'année écoulée et proposer son action pour la prochaine année. Dans ce cadre,

→ **Matthieu doit préparer la partie textuelle et Alain la partie financière.** Le stage du mois d'avril et le concours du mois de mai doivent être chiffrés en tenant compte de l'usage nécessaire et de plus en plus intensif de gestionnaires d'images (**livres, projecteur video, ordinateur et sonde de calibration**), y compris en déplacement.

Diffusion des images : provisoirement abandonné pour des questions de temps, la diffusion des photos sélectionnées sera réalisée par Laetitia sur le site de Picasa (google)

**La prochaine réunion se tiendra au CTOS
le mercredi à 18h30**